



Orléans le 20 novembre

Malgré les alertes et la forte mobilisation de la profession, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » actant le transfert des délégations régionales de l'ONISEP aux régions, a été adoptée.

Alors que ce transfert est prévu en janvier 2019, les personnels n'ont eu aucune information ni concertation sur les conditions de ce changement de fonctions et de statut. Les missions de l'ONISEP en direction des élèves et des parents seront nécessairement affectées et le service public affaibli, limité à la gestion de la base de données sur les formations. D'ailleurs, même le Rapport Lacroix pointe notamment un certain nombre de risques à se défaire d'un certain nombre d'emplois (200 selon le Premier Ministre). On voudrait laisser la place aux éditeurs privés que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Les PsyEN EDCO, professionnels de l'accompagnement et du conseil aux adolescents sur la scolarité et l'orientation scolaire, sont également dans le viseur ministériel. Les CIO, service public de proximité, dans lesquels ils reçoivent tous les jeunes, dont ceux qui ne sont pas scolarisés dans un établissement (décrocheurs, élèves exclus, phobiques, mineurs isolés, jeunes handicapés), sont menacés de fermeture et le Ministre envisage de disperser les PsyEN dans les établissements. Ils ne seront pas pour autant plus disponibles puisque sans recrutements supplémentaires, ils devront toujours partager leur temps entre 3 ou 4 collèges et lycées !

Pour les personnels des CIO, chaque CIO de l'académie, structure contribuant à l'Orientation Tout au Long de la Vie, doit pouvoir offrir les mêmes prestations et

accueillir toute personne en recherche de scolarisation ou de formation, qu'elle soit scolaire ou non scolarisée, « sans la contraindre à de trop longs déplacements ».

Ce sont les termes mêmes du ministre dans sa lettre de mission du 5 octobre 2018 à Mme Mons et M. Charvet « leur confiant une mission d'expertise et de préfiguration pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique d'orientation ». Leur mission devant « rendre ses recommandations d'ici la fin du premier trimestre 2019 », il nous paraît tout à fait inopportun de commencer à réorganiser la carte des CIO de l'académie d'Orléans-Tours avant les conclusions de ce rapport au ministre d'autant plus que la précédente carte des CIO de l'académie qui a acté le maintien de la quasi totalité des CIO date de 2015.

Les déclarations du premier Ministre au congrès des régions de France, la récente circulaire sur le rôle du professeur principal traduisent bien la volonté de transférer le suivi de l'orientation aux enseignants et l'information sur les formations et les métiers à des organismes mandatés par les régions. Elles minorent totalement le rôle des PsyEN EDCO dans l'accompagnement des élèves pour leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir au risque de renforcer fortement les inégalités sociales et d'alourdir encore le travail des enseignants.

Les organisations syndicales FSU, Snes-FSU, Sgen-CFDT et SNPTES se font le relais des nombreux doutes, questionnements, inquiétudes suscités par le contexte actuel de menace qui pèse sur les services d'information et d'orientation de l'Éducation Nationale mais également par la tenue successive, dans notre académie, de deux G.T. et par l'objet de cette journée de formation académique. En effet, les personnels des C.I.O. sont très méfiants vis-à-vis de leur autorité de tutelle et se demandent dans quelle mesure cette réunion ne risque pas de porter préjudice à leur service, en utilisant leurs contributions à des fins de transformation voire de suppression de leurs services. Par ailleurs, les collègues s'agacent de ce que les services soient à nouveau les « boucs émissaires » désignés du M.E.N.

Ils craignent également une mise en concurrence entre C.I.O. d'un même territoire.

Les organisations syndicales FSU, Snes-FSU, Sgen-CFDT et SNPTES réaffirment l'attachement profond de tous les personnels dans leur ensemble aux C.I.O. tels qu'ils existent, en ce qu'ils sont les garants de la qualité et de la neutralité du service rendu à tous les usagers sans distinction, mais également en tant que lieux ressources permettant d'enrichir considérablement le travail effectué en établissement. Ils demandent à ce que soient respectés les missions et le statut des PsyEN EDCO dans leur intégralité et que soit mis un terme à toute tentative de décentralisation des personnels.